

Évaluer et intervenir en protection de l'enfant

MODULE 1 (INITIAL, 2 jours)

Pouvoir aux besoins de l'enfant : méthode d'intervention

MODULE 2 (APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE, 4 jours)

Application aux techniques relationnelles en protection de l'enfant

MODULE 3 (APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE, 3 jours)

Application aux écrits professionnels en protection de l'enfant

Cette formation propose un cadre méthodologique pour évaluer et intervenir en protection de l'enfant, afin de faire évoluer les savoirs, compétences et pratiques professionnelles en adéquation avec la réforme de 2016. Il s'agira de fournir aux stagiaires un « kit d'intervention » directement opérationnel permettant aux professionnels d'évaluer la pourvoyance des besoins de l'enfant, dans le contexte spécifique qui est le sien et dans une dimension écosystémique.

Cette formation compte 9 journées réparties en 3 modules. Elle articule un ensemble d'éléments cliniques indispensables sur le plan relationnel et rédactionnel à ce type d'intervention.

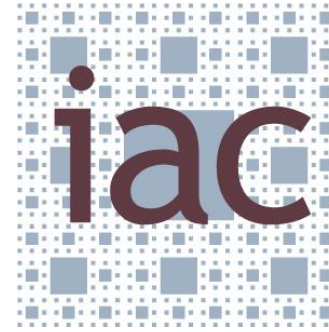
Le processus de formation est largement participatif afin de répondre aux problématiques et contextes spécifiques de chaque participant·e, quelle que soit son institution ou son dispositif d'intervention.

Aussi, chaque module s'accompagne d'une démarche dynamique d'amélioration et de validation de la méthode : évaluation de la pertinence, de l'applicabilité des concepts et outils proposés, par des questionnaires envoyés aux participant·e-s et un suivi de retours d'expérience.

Responsables pédagogiques et intervenant·e·s

Serge Escots est anthropologue, thérapeute familial, consultant en pratiques médico-sociales, chercheur en sciences sociales, chargé de cours et coordinateur du diplôme universitaire de thérapie familiale (DUTF) à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il est co-auteur du *Guide de l'accueil familial*, Dunod Éditeur, de *Mes parents se font la guerre* et *En finir avec les parents toxiques : Parentalités empêchées*, Carré de vignes éditions.

Lola Devolder est linguiste. Elle construit et anime des stages de formation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Elle accompagne les équipes dans leur réflexion sur les écrits professionnels, la transmission d'informations, ainsi que les questions éthiques – notamment la laïcité en institution. Formée à la sémiotique, elle participe aux recherches et études conduites à l'Institut d'anthropologie clinique, portant sur le sens des pratiques sociales. Elle est co-auteure de *Mes parents se font la guerre* et *En finir avec les parents toxiques : Parentalités empêchées*, Carré de vignes éditions.



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David – 31400 Toulouse

Tél. 05 62 17 20 86 – iac@i-ac.fr – www.i-ac.fr

SIRET 827 757 477 00019 – APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 – ODPC 5644



CYCLE DE FORMATION

Évaluer et intervenir en protection de l'enfant

Serge Escots – Lola Devolder

Public : tout·e professionnel·le exerçant dans le champ de la protection de l'enfant

Évaluer et intervenir en protection de l'enfant

Depuis sa fondation, le dispositif de protection de l'enfant fait l'objet de critiques auxquelles différents textes législatifs successifs devaient apporter des réponses. En 9 ans, deux lois (2007, 2016) ont tenté d'améliorer la qualité du dispositif afin de réduire la part significative des jeunes adultes sortant de l'ASE qui présentent des troubles psychiques et/ou difficultés sociales.

Il serait vain d'attendre du seul législateur, la réalisation du changement. Les moyens mis en œuvre ont un rôle à jouer dans les résultats que l'on peut escompter d'un texte législatif. **Mais bien plus importants sont les façons de penser, les modes de pratiques et les outils disponibles pour intervenir.**

Depuis sa redéfinition en 1958 et jusqu'à maintenant, le sens du dispositif de protection judiciaire de l'enfance est polarisé par la notion de danger. Or, toutes les études montrent que cela concerne moins de 20 % des situations rencontrées contre 80 % de situations de négligence. Ainsi, notre prisme **pour évaluer, intervenir et accompagner n'est pas adapté au plus grand nombre des situations que les professionnels ont à traiter.** La récente loi de 2016 propose un changement de paradigme en polarisant l'intervention sur la notion de besoins de l'enfant. En effet, **penser les besoins de l'enfant permet de travailler la totalité des situations de « maltraitance » et de « négligence ».** Ce cadre légal nous oblige à élaborer de nouveaux cadres méthodologiques d'intervention pour l'ensemble des situations en protection de l'enfant.

C'est dans cette perspective opérationnelle que nous proposons d'expérimenter une méthodologie d'intervention et d'évaluation intégrable aux dispositifs existants, en s'appuyant sur la loi de 2016, sur la démarche de consensus et sur la littérature internationale. À partir de la construction d'un contexte relationnel avec la famille, il s'agit de mettre en place une évaluation partagée entre professionnels, enfant et famille, des besoins de l'enfant et des ressources et empêchements de leur pourvoyance. Cette évaluation doit être permanente pour devenir le moteur de la dynamique de l'intervention de protection ; de même que l'intervention est le support concret de l'évaluation. Ainsi, la prise en compte des besoins de l'enfant ne se limite pas à la sphère familiale, mais concerne l'ensemble de ses lieux et contextes de vie. **Notre méthode organisée autour du triangle Besoins-Pourvoyance-Ressources/Empêchements permet d'articuler un ensemble d'éléments cliniques indispensables sur le plan relationnel et rédactionnel à ce type d'intervention.**

Évaluer et intervenir en protection de l'enfant

MODULE 1 (INITIAL)

Pouvoir aux besoins de l'enfant : méthode d'intervention

19 et 20 septembre 2019

MODULE 2 (APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE)

Application aux techniques relationnelles en protection de l'enfant

5, 6, 7 et 8 novembre 2019

MODULE 3 (APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE)

Application aux écrits professionnels en protection de l'enfant

16, 17 et 18 décembre 2019

Lieu : Institut d'anthropologie clinique - Toulouse

Public : groupe pluridisciplinaire de 10 à 15 stagiaires ; tout·e professionnel·le exerçant dans le champ de la protection de l'enfant

Durée par module :
2 jours (14 heures) ; 4 jours (28 heures) ; 3 jours (21 heures)

Coût par module :
prise en charge professionnelle : 400 €/800 €/600 €
professionnels à titre particulier : 300 €/600 €/450 €
étudiants et demandeurs d'emploi : 200 €/400 €/300 €
(par module de 2, 4 ou 3 jours, plateau-repas compris)

Inscriptions en ligne et tous renseignements

Web : i-ac.fr

Mail : iac@i-ac.fr

Tél. : 05 62 17 20 86

Courrier : Institut d'anthropologie clinique
29 chemin des Côtes de Pech David
31400 Toulouse

Institut d'anthropologie clinique – SARL au capital de 10 200 euros
Siret 827 757 477 00019 – APE 8559A – TVA intracommunautaire FR 81 827757477
Prestataire de formation n° 76310860731, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Certifié ISQ OPQF – Inscrit au répertoire Datadock – Habilité à dispenser des programmes de DPC 5644